

n°850

P6 Festivités
Bel Air Plage, 13 juillet,
Fête des Loges...

P10-11 Sports
Les clubs
en pleine forme !

P14-15 Attractivité
Redynamiser
les commerces

Le journal de SAINT-GERMAIN

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye - Bimensuel - 28 juin 2024

P.4-5

CŒUR DES SOURCES

Programme phare de la mandature, le projet Cœur des Sources, dont les premiers travaux ont commencé, signera une nouvelle centralité au sud de la Ville. Conçus autour de trois pôles (Éducation, Culture et Sports), six équipements municipaux verront le jour en 2026, puis 2028. Dossier.

DÉPLIEZ-MOI...

P.2

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

En bref

À FOURQUEUX

Du 8 au 13 juillet, venez vivre la première édition des Terrasses de l'espace, placée sous le thème des tropiques (activités sportives et de loisirs). Inscriptions jusqu'au 2 juillet au 01 39 73 53 88 ou à espace.pierre.delanoe@saintgermainenlaye.fr
Programme complet via ce QR code.



CLOS SAINT-LOUIS

Le 6 juillet, la *street artist* Paddywagon vous attend sur le site du chantier de l'hôpital pour trois sessions à destination des adolescents et des adultes : l'occasion de voir autrement la flore locale et de s'initier à la technique photographique du cyanotype, d'un bleu caractéristique. Inscriptions sur saintgermainenlaye.fr, rubrique agenda.

SOLIDARITÉ

Jusqu'au 25 août, la société de services à domicile O2 lance une collecte solidaire de cartables pour la rentrée afin de soutenir les enfants issus de milieux défavorisés du Département. Vous pouvez déposer les cartables au 2, rue Alexandre-Dumas. Contact : 02 14 00 68 90



PASS LOISIRS

Du 17 juin au 30 septembre, le centre communal d'action sociale (CCAS) met en place un pass loisirs d'une valeur de 50€ pour les foyers sous conditions de revenu (quotient CAF inférieur ou égal à 550€). Cette initiative vise à promouvoir l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour les enfants et adolescents jusqu'à 16 ans.
Nouveauté 2024 : entrée à la piscine intercommunale le Dôme Saint-Germain. Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 0130 87 20 04.

LOGEMENT

Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible grâce au nouveau service public en ligne : *Histologe*. La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne de signaler toute situation d'habitat indigne et d'accélérer sa prise en charge.
La procédure est simple : en moins de 3 minutes, vous pouvez décrire vos problèmes de logement et déposer des photos et des documents.
Le dossier est ensuite transmis aux services compétents (CAF, mairie, ARS, bailleur social...) dans les 48 heures.
Toutes les informations via ce QR code.



CONCOURS MAISON ÉCONOME

Les espaces France Rénov' des Yvelines organisent le Concours Maison Économe 2024, qui vise à récompenser et faire connaître la diversité des pratiques durables dans les projets de rénovation, de construction et d'extension. Chaque lauréat gagnera un vélo à assistance électrique. Informations sur le site de la CASGBS : rebrand.ly/wgozaha

Les Boucles de Seine à l'honneur



Le numéro 9 du magazine *Hello New Place!*, qui offre un regard nouveau sur les destinations et la culture en France et en Europe, met en lumière, à l'occasion des 150 ans

de l'Impressionnisme, le Département des Yvelines et plus particulièrement le territoire Saint Germain Boucles de Seine. En plus de dédier sa couverture à cette destination, le magazine fait la part belle aux événements qui ont lieu jusqu'au mois d'octobre à l'occasion de l'anniversaire de ce courant pictural.
Disponible en versions papier et digitale, *Hello New Place!* est distribué dans les réseaux de transport (Salons Grands voyageurs SNCF, Eurostar...) mais aussi dans les hôtels, musées, théâtres, offices de tourisme, galeries d'art... dans quatre villes majeures que sont Paris, Bordeaux, Lyon et Bruxelles. Le magazine est également disponible gratuitement sur hellonewplace.com et dans les kiosques numériques des réseaux de transport (Air France, SNCF, China Airlines, Aéroport de Nice...). L'an dernier, chaque numéro a permis de toucher entre 150 000 et 200 000 lecteurs.



Lingettes jetables

Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes ! La nouvelle campagne de communication de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine vise à sensibiliser le grand public à ce fléau. Car les lingettes – biodégradables ou non – jetées dans les toilettes bouchent les canalisations et provoquent des obstructions mais aussi des déversements dans la Seine. Sur le territoire de la CASGBS, plusieurs interventions ont lieu chaque mois pour déboucher les postes de pompage. Les coûts de maintenance se répercutent directement sur la facture d'eau des usagers.
Plus d'explication sur saintgermainbouclesdeseine.fr/les-lingettes-cauchemar-de-nos-canalisation

Investisseurs, contactez-nous !

La Ville met en vente des logements inoccupés allant du studio au 4 pièces aux adresses suivantes :

- 16, rue de la Salle (4 logements de type T2 entre 23 et 35 m² avec cave) ;
- 30/34, rue André-Bonnenfant (ensemble de 12 grands logements : 1 studio, 3 T2, 2 T3 et 6 T4 représentant une surface totale habitable de 955 m²).
- 6, avenue du Général-Leclerc (ensemble de 6 logements de type T1 et T2 entre 21 et 46 m² représentant une surface totale de 201 m²) ;
- 1, avenue Schubert (1 T4 de 106 m²).

Ainsi que 22 places de stationnement en sous-sol au parking des Rotondes à l'adresse suivante : 38 bis, boulevard Hector-Berlioz.

Les investisseurs sont appelés à proposer leurs offres jusqu'au 8 juillet, à 16h. Et jusqu'au 19 août, à 16h, pour les appartements du 16, rue de la Salle. Photos et informations en scannant ce QR code.

Visite sur demande à l'adresse mail urbanisme@saintgermainenlaye.fr



My Conseiller Privé
CONSEIL & PATRIMOINE

My Bank Privée

Les déclarations fiscales sont derrière nous, mais l'optimisation de vos impôts continue avec My Conseiller Privé !

Les frères Willm,
Experts en Gestion de Patrimoine, sont là pour vous aider à corriger votre déclaration fiscale et maximiser vos avantages fiscaux. Vous souhaitez une meilleure gestion de votre capital ? Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour un bilan patrimonial **GRATUIT !**
Mail : contact@myconseillerprive.fr
Découvrez aussi My Bank Privée, la filiale du cabinet, spécialisée dans le courtage en financement et le rachat assurance prêt. Elle vous offre la possibilité de changer d'assurance emprunteur à tout moment grâce à la loi Lemoine. **DEVIS GRATUIT !**
Mail : davidw@mybankprivee.com

Tél. : 01 30 61 17 13 | 5, rue des Louviers, 78100 Saint-Germain-en-Laye

Parc des Dames
MAISON DE RETRAITE

Une maison récente et lumineuse dans un éco quartier. A proximité des commerces, de la forêt et du parc de la charmeraie.

Korian Parc des Dames
4 ter Rue Henri Dunant,
78100 Saint-Germain-en-Laye
korian.fr | reception.parcdesdames@korian.fr

Pour plus d'informations :
01 39 10 37 37
Prix d'un appel local

Saint-Germain-en-Laye (78)

MEDICA FRANCE - SAS au capital social de 50976012 euros - Siège social : 21-25 RUE BALZAC - 75008 PARIS, SIRET : 341 1741 1801576

Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : saintgermainenlaye.fr

P.3

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives anticipées se dérouleront les dimanches 30 juin et 7 juillet afin d'élire nos représentants à l'Assemblée nationale.

La date limite d'inscription sur la liste électorale pour ces élections a été fixée au dimanche 9 juin dernier délai.

Si vous n'avez pas pu faire la démarche d'inscription dans ce temps, vous pouvez en principe prendre part au vote dans votre dernière commune de domiciliation. Il est cependant préférable de vérifier votre inscription avant tout déplacement, sur le site service-public.fr (pour utiliser ce téléservice, il convient de saisir tous les prénoms inscrits à l'état civil, concernant votre identité).

LES PROCURATIONS TOUJOURS POSSIBLES

Cette démarche est réalisable en ligne sur maprocuration.gouv.fr. Vous devez néanmoins imprimer le formulaire. Vous avez aussi la possibilité d'imprimer le formulaire vierge sur service-public.fr. En revanche, quel que soit le procédé choisi, il convient de le faire valider au commissariat ou au tribunal de proximité. Sachez



aussi que des formulaires papier sont disponibles sur place. Attention, la personne que vous aurez désignée pour voter à votre place devra obligatoirement le faire dans le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit. Un seul mot d'ordre : quelle que soit la formule choisie, anticipez le plus possible ! Vous avez un doute sur la liste électorale sur laquelle vous êtes inscrit, l'adresse de votre bureau de vote, votre numéro national d'électeur ou sur vos procurations en cours ? Retrouvez toutes les informations sur le site service-public.fr

Dans les news du Daily !



La plume d'Henry Samuel, correspondant à Paris du Daily Telegraph, était trempée dans une verve et un humour tout *british* en ce lundi 10 juin !

Le journaliste y relate la *street-party* géante qui s'est tenue la veille, rue de Lorraine, pour célébrer la future venue des athlètes de Team GB à Saint-Germain-en-Laye, « *la plus britannique des villes françaises* », à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Chapeaux melon, verres de Pimm's, danses écossaises, hits de pop music, le joyeux show, titré *La Petite Bretagne* prête à accueillir Team GB*, ouvre la rubrique News !

*La Grande étant de l'autre côté de la Manche...

ATTENTION : TRAVAUX



Le JSG porte à votre connaissance les phases de travaux couvrant sa présente période de parution (28 juin-12 juillet). Les phases suivantes seront détaillées dans le numéro du 12 juillet.

Requalification de la rue des Joueries, du 1^{er} juillet au 30 août, en 4 phases.

- **Du 1^{er} au 5 juillet : phase préparatoire.** Travaux de jour ponctuels sur l'assainissement. Horaire du chantier : de 7h30 à 16h30. Pas de travaux bruyants à proximité de l'hôtel Ibis avant 9h. Pas de travaux gênant la circulation piétonne à proximité de l'école avant 9h et après 16h30.
- **Du 8 au 12 juillet : phase 1.** Travaux entre la rue Danès-de-Montardat et le parking de l'hôtel Ibis. La rue des Joueries sera fermée de 7h30 à 16h30. Pas de travaux bruyants à proximité de l'hôtel avant 9h. Stationnement interdit sur toute la rue. Conservation d'une circulation piétonne sur au moins un trottoir. Basculement selon l'avancement des travaux. Maintien des accès

aux commerces par la pose de ponts piétons. Instauration d'un double sens de circulation pour les riverains, les clients de l'hôtel et les livraisons des commerces et de l'école.

Renouvellement du réseau de gaz rue de Paris par l'entreprise STPS, pour le compte de GRDF, du 8 juillet au 30 août, en 5 phases :

- Du 8 au 25 juillet : phase 1.** Travaux de jour rue de Paris (entre la rue à la Farine et la rue du Vieil-Abreuvoir). La rue de Paris sera fermée de 9h à 17h. Accès pour les livraisons et la collecte des déchets avant 9h. Maintien des accès aux commerces par la pose de ponts piétons.

Travaux d'extension du réseau de chauffage urbain rue Léon-Désoyer :

- Du 8 juillet au 30 août :** rue fermée à la circulation entre la rue du Docteur Maurice-Larget et la rue de la Baronne Gérard (selon avancement du chantier).

Le 14 juin, les habitants du quartier Pontel/ Sous-Préfecture ont participé à une balade urbaine durant laquelle ils ont échangé sur les mobilités douces, l'urbanisme, la circulation, les atouts de leur quartier, en compagnie

de Priscille Peugnet, maire-adjointe chargée du Tourisme, de la Vie associative et de la Citoyenneté, Élisabeth Guyard, maire-adjointe chargée de la Voirie, des Réseaux et de la Mobilité et Marc Miloutinovitch, conseiller municipal et référent de quartier.



là

vos garde manger offerts

Jusqu'à **2000€ D'AVANTAGES*** à valoir parmi 7 MEUBLES EXCLUSIFS

cuisinella
70, rue de Paris à Saint-Germain-en-Laye

UNE NOUVELLE CENTRALITÉ ET UN POUR LA VILLE

La métamorphose du sud de la ville se poursuit ! La dépose d'envoi du projet Cœur des Sources. À l'issue de deux phases scolaire verront le jour, reliés par un parc boisé, élément central À chaque étape marquante du projet, *Le JSG* détaillera ses

Le Cœur des Sources, un projet aux mille vertus. Alors que va démarrer, le 1^{er} juillet, le démontage du gymnase du COSEC, sportifs, musiciens, parents d'élèves et riverains peuvent déjà s'imaginer arpenter les différents bâtiments et sentiers de ce programme immobilier. En 2026 puis en 2028, plusieurs équipements publics entièrement neufs ouvriront leurs portes autour du parc existant, véritable poumon vert situé au sud de la ville, dans le quartier du Bel-Air.

Dans un premier temps, c'est un ensemble sportif et culturel qui sera construit le long du boulevard de la Paix, en lieu et place du gymnase actuel et de ses courts de tennis, ces derniers étant transférés pour partie au stade Claude-Bocard (*lire notre prochaine édition*). Un premier bâtiment qui répond à la fois à la volonté de la Ville d'équilibrer l'offre de services publics, notamment culturels, entre le nord et le sud de la commune nouvelle, et à la nécessité de disposer d'infrastructures récentes sur le territoire. La construction en 2013 du gymnase des Lavandières, qui est conservé et jouxte le futur bâtiment, est un témoin récent de cette politique.

« *Le COSEC est un équipement public qui a fait son temps, et qui reste très utilisé par le secteur associatif et scolaire. Nous envisageons également depuis longtemps le déménagement du conservatoire Claude-Debussy, actuellement situé en centre-ville, qui est trop petit, qui ne dispose pas de salles de danse, et qui n'est pas dans un état de sécurité satisfaisant. Enfin, nous avons un schéma de restructuration de nos écoles : après Marie-Curie et Bonnenfant, les établissements Marcel-Aymé et Les Sources sont prioritaires. Tout cela mis dans un bocal, ça donne le Cœur des Sources* », rappelait

Arnaud Pericard au moment d'évoquer la genèse du projet lors d'une réunion publique, jeudi 13 juin à l'école des Sources.

OUVERTURE EN 2026

Ce projet ambitieux, qui a démarré en juin 2020 avec le lancement du concours d'architectes, est donc concrétisé aujourd'hui par une nouvelle séquence, avec le début des travaux, piloté par le groupement d'entreprises Léon Grosse et Marcel Villette (*lire ci-contre*). « *À chaque étape du projet, élus et services de la ville ont mis en concurrence les candidats afin de retenir les meilleurs prestataires*, indique Sophie Nicolas, maire-adjointe chargée de la Commande publique, des Ressources humaines et des Affaires administratives. *Ce premier bâtiment est un projet structurant pour Saint-Germain-en-Laye, qui va rééquilibrer l'offre de services publics et participer à la qualité de vie de tous les habitants. Après le complexe sportif et culturel et la première partie du parc urbain, attendus pour une ouverture à la rentrée 2026, la nouvelle école Marcel-Aymé/Les Sources et la fin du parc urbain seront livrés en 2028* ». À noter que le parc sera métamorphosé et proposera de nouveaux cheminements entre les différents bâtiments. Le Cœur des Sources, lui, sera ouvert de tous les côtés, en permanence et doté de caméras de surveillance.

QUATRE BÂTIMENTS EN UN

Après la pose de fondations profondes en septembre, c'est en octobre que ce nouveau complexe devrait commencer à prendre forme. Dans 24 mois, à l'été 2026, les premiers utilisateurs du site pourront profiter des différents espaces proposés



1. En partie haute, le bâtiment dédié au sport et à la culture sera construit entre 2024 et 2026.
2. En partie basse, un nouveau groupe scolaire verra le jour en 2028.
3. Le parc, ouvert dans toutes les directions.
4. Le gymnase des Lavandières.

dans cette enveloppe de quatre niveaux aux formes modernes, qui épouseront la pente du parc.

Les deux premiers niveaux abriteront un grand gymnase, équipé d'une tribune de 100 places, une salle de musculation, un dojo, une salle de combat et de nombreux autres espaces sportifs (vestiaires, sanitaires, etc). Une agora, située en rez-de-chaussée haut (donnant ainsi sur le boulevard de la Paix côté sud, et offrant une belle vue sur le parc côté nord), assurera le lien avec la partie culturelle, située pour sa majeure partie dans les étages. Le futur conservatoire, ses quatre salles de danse, d'art dramatique et de pratique mixte et sa multitude de salles de cours et studios constitueront les deux étages supérieurs du bâtiment ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée haut. Enfin, un auditorium d'une capacité de 250 places (soit le quintuple de l'actuelle salle Maurice-Ravel) complètera le complexe. Conçu avec un système rétractable, permettant d'utiliser tout l'espace, il s'adressera aussi bien aux spectacles de théâtre qu'aux concerts de grands ensembles musicaux.

DES ÉLÉMENTS ENCORE EN QUESTION

Deux ans de travaux passent très vite et à ce titre, la Ville a déjà songé à la dénomination de ces différents espaces. Ainsi, l'auditorium devrait conserver le nom de Maurice-Ravel, tout comme le conservatoire celui de

Claude-Debussy. Le futur groupe scolaire, qui sera inauguré en 2028, combinera les deux écoles existantes : Marcel-Aymé/Les Sources. L'agora, zone de rencontre entre les mondes du sport et de la musique, devrait prendre celui de Micheline-Ostermeyer, célèbre athlète et pianiste française. Restent les noms du parc et du gymnase, pour lesquels la Ville a entamé une réflexion.

Réflexion également lancée sur une petite parcelle située à l'est du futur bâtiment culturel et sportif, qui abritait les courts de tennis couverts. « *Je ne pense pas qu'il faille densifier à cet endroit-là, mais il ne faut pas non plus s'interdire de créer quelques maisons. Ce projet, qui va toucher les quartiers du Bel-Air, Saint-Léger et Caraman, n'aura de sens que si l'on prend en compte l'habitat* », assurait Arnaud Pericard, interrogé sur cette parcelle, lors de la réunion publique.

Enfin, la réouverture du Ru de Buzot, qui coule en contrebas du Cœur des Sources, est à l'étude. L'apport d'un cours d'eau dans cet ensemble paysager aurait du sens mais peut aussi engendrer quelques contraintes : eaux stagnantes et moustiques, et d'éventuelles inondations lors de fortes pluies. « *Ici, je pense que c'est possible* », soulignait toutefois le maire. *Le JSG* en tiendra informés ses lecteurs, lors d'une prochaine édition.



L'agora, zone de rencontre entre la culture et le sport.

Visuel non contractuel. ©Supervue/NZI/Nebbia.

NOUVEAU SOUFFLE

du gymnase des Coteaux du Bel-Air (COSEC), qui débute le 1^{er} juillet, donnera le coup de travaux (2024-2026 puis 2026-2028), des équipements sportifs et culturels et un groupe de ce programme phare de la mandature.

différentes caractéristiques. Premier épisode : le pôle culturel et sportif.



Le projet en chiffres

6 équipements municipaux : conservatoire, gymnase, agora, auditorium, parc urbain et groupe scolaire.

1 000 élèves : c'est la capacité maximum du conservatoire Claude-Debussy, contre 800 actuellement

250 places dans le futur auditorium Maurice-Ravel

100 places dans la tribune du gymnase

Ils en parlent...



Gianluca Gaudenzi, NZI Architectes (maîtrise d'œuvre)

Dès la première visite, le cœur du projet a été son parc. Car on ne peut pas voir le Cœur des Sources uniquement du point de vue de ses bâtiments. Le challenge est de transformer ce poumon vert, déjà existant, en une vraie centralité afin d'offrir ce paysage aux riverains, de rendre ce lieu domestique.



Nous avons pensé ce parc comme un carrefour entre les différents équipements. L'axe majeur est une diagonale qui partira de l'angle boulevard de la Paix/Lavandières pour rejoindre le futur groupe scolaire. D'autres cheminements permettront d'ouvrir le parc dans toutes les directions, notamment vers le quartier Caraman à l'est.

L'autre challenge, c'est de construire un immeuble qui peut en contenir plusieurs, une sorte de grande « matriochka » dont les différentes parties sont pensées en fonction de leur usage. Par exemple, les sportifs ont besoin d'une lumière diffuse, qui n'éblouit pas, donc les espaces dédiés au sport ont été placés en partie basse. Le conservatoire, lui, a besoin de lumière et, en même temps, de se protéger du bruit extérieur et des vibrations. Il a donc été placé en partie haute. Pour concrétiser tout cela, il fallait être compact et créer une ouverture qui englobe à la fois le sport et la culture : l'agora, lieu très polyvalent, qui permettra un grand mélange entre tous les utilisateurs, qu'ils soient musiciens, sportifs ou simples promeneurs.



Guillaume Freté, directeur d'agence, Léon Grosse (entreprise générale)



Le chantier a été pensé de sorte à réduire au maximum ses nuisances, tant en termes de poussières que de bruits. Lors de la démolition de la structure du COSEC, réalisée avec des pelles mécaniques équipées de pinces qui broieront les pièces en béton armé, des brumisateurs viendront plaquer les particules fines au sol. Nous avons également pensé, en lien avec la Ville, un circuit de livraison et de sortie du chantier, cadencé avec la circulation, de sorte à minimiser les nuisances sur le trafic urbain. La construction du nouveau bâtiment débutera au mois d'octobre. Cet ensemble est assez complexe, avec des retraits et des avancées de façades, qui impliquent des reprises de structure à l'intérieur, notamment pour les salles de sport qui forment de grands volumes libres. Le conservatoire nécessite naturellement une exigence particulière en matière d'acoustique. Les différents espaces seront isolés phoniquement de la structure en béton, notamment grâce à la réalisation de chapes désolidarisées du sol par un résilient, afin d'éviter la transmission de vibrations. Nous visons l'obtention du niveau bronze du label Bâtiments Durables Franciliens (BDF). Notre groupe familial, qui a 140 ans, est une entreprise générale spécialisée dans les ouvrages complexes. Elle a notamment contribué à la construction du stade Jean-Bouin à Paris, ou encore récemment du stade Yves du Manoir à Colombes qui accueillera les JO. Avec le projet du Cœur des Sources, nous œuvrons dans notre cœur de métier. Ce bâtiment culturel et sportif nous rendra très fiers, car nous pourrons y déployer nos savoir-faire et montrer toute la compétence de nos compagnons et ingénieurs.



Romain Valeri, directeur commercial, Marcel Villette (paysagiste)



Le terrain actuel a la particularité d'abriter un certain nombre d'arbres. Quand nous avons répondu à l'appel d'offres, il était clair que ce coteau boisé était très important. Les plus beaux individus seront conservés et protégés pendant le chantier, afin de maintenir cette lisière qui longe tout le futur bâtiment situé en partie haute. Nous allons les nettoyer et les élaguer afin que la population puisse profiter de leur plus bel aspect.

Nous allons également planter une belle quantité d'arbres, afin de compléter le coteau boisé et d'agrémenter la façade du bâtiment, du côté du boulevard de la Paix, avec des essences locales. Nous aurons également, sur une strate inférieure, des arbustes, vivaces, couvre-sols et prairies fleuries. Notre exigence commence par notre technique de travail et nous sommes très vigilants sur la qualité de la terre végétale, les fosses de plantation et la taille des végétaux, afin que ces derniers s'adaptent bien au sol et à leur futur environnement. Des bassins de récupération des eaux de pluie, en rétention, sont également prévus. C'est un projet très riche et également technique, avec cette forte pente. Nous nous occuperons enfin de l'entretien des espaces verts, en gestion différenciée, avant que cela ne soit repris par les techniciens de la Ville sur le long terme. Ce qui plaît dans ce projet, c'est que le parc va rester ouvert. Ce n'est pas un square, mais un véritable poumon vert pour le quartier.



GHERARDI J.-P.

Depuis 30 ans

Entreprise générale de maçonnerie

Restauration, agrandissement, terrassement, ravalement, agencement cloison, faux plafonds, isolation

Tél. : 01 34 51 42 64

10, rue Lamé - 78100 Saint-Germain-en-Laye
j-p.gherardi@wanadoo.fr



Formule Brunch

LE 1^{ER} ET LE 3^{ÈME} DIMANCHE DU MOIS DE 11H30 À 15H00

30€ /adulte • 15€ /enfant

Les 07 et 21 juillet 2024

Inscrivez-vous vite !



APPART'CITY COLLECTION ★★★★★

Appart'City Collection Saint-Germain-en-Laye

11 Place Christiane Frahier • 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RÉSERVATION AU +33 (0)1 73 60 68 44

- ## NUMÉROS UTILES
- SAMU et urgences médicales : 15
 - Police Nationale : 17
ou 01 39 10 91 00
 - Pompiers : 18
 - Police Municipale : 01 30 87 20 08
 - Gendarmerie : 01 39 04 04 00
 - Centre antipoison : 01 40 05 48 48
 - Pharmacies de garde en cas d'urgence : 01 39 10 91 00 ou 17
 - SOS Médecin : 01 39 58 58 58
 - Centre hospitalier intercommunal : 01 39 27 40 50
 - Ambulances : 08 25 00 21 15
 - SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
 - Dépannage Gaz (G.R.D.F) : 0 800 47 33 33
 - Dépannage ENEDIS : 09 726 750 78
 - Urgences vétérinaires : 3115

LA RÉDACTION

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise – BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr

Directeur de la publication :
Arnaud Pericard

Rédactrice en chef : Bérengère Adda

Journalistes : Antoine Vergnaud,
Eliott Vaissié, Killian Cestari, Klervia Lelong

Maquettiste : Justine Boullier

Photographe : Marceau Hussenet

Publicité : Isabelle Huart
(06 70 0167 34 / 01 30 87 22 23)

Distribution : Adrexo – 01 39 75 51 93

Impression : Imprimeries IPS Pacy
Route de Paris – 27120 Pacy-sur-Eure

Création : Cithéa

Tirage : 33 500 exemplaires
ISSN : 3037-2542



LE 13 JUILLET, SOIR DE FÊTE NATIONALE !

Comme chaque année,
ne manquez pas la traditionnelle
soirée de veille de Fête nationale
au château du Domaine national
de Saint-Germain-en-Laye.

La cérémonie débutera à 19h avec le défilé militaire, suivi d'une présentation de véhicules du défilé. Dès 21h, ambiance musicale DJ et buvette permettront de patienter jusqu'au feu d'artifice. À 21h30, l'orchestre Groove Buster invitera petits et grands à donner de la voix et à danser. Puis à 23h, le ciel de la cité royale brillera de couleurs pendant 20 minutes, avec le feu d'artifice. L'animation musicale reprendra ensuite jusqu'à la fin des festivités prévue à 1h du matin.



LA FÊTE DES LOGES

L'une des plus anciennes fêtes foraines de France et la plus célèbre d'Île-de-France en période estivale revient, du 28 juin au 18 août, pour sa 371^e édition. Ne manquez pas la Fête des Loges, en forêt de Saint-Germain, et ses 200 attractions pour tous les âges, sans oublier ses gourmandises, qu'elles soient sucrées ou salées. À ce titre, rendez-vous dans la célèbre Allée des Cuisines, ouverte tous les jours dès midi, qui propose une grande variété de mets (français, orientaux, antillais...). Et comme chaque année, la Fête sera ponctuée d'événements traditionnels organisés par les forains pour perpétuer l'esprit authentique et ludique de ce rendez-vous.

- **Vendredi 28 juin, à 18h** : ouverture.
De 19h à minuit : opération caritative en soutien à l'association We are Etendart (*lire Le JSG 849*).
- **Samedi 29 juin** : inauguration, en présence d'Arnaud Pericard.
- **Jedi 4 juillet, à 11h**, à l'hôtel de ville :

couronnement de la Reine des Loges. Lilly Danion succèdera à Lena Lision.
• **Jedi 18 juillet, à 11h** : Saint-Fiacre, messe célébrée par Monseigneur Luc Crépy, évêque du diocèse de Versailles.

DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS !

Journée portugaise, grande parade, spectacle de percussions, ne sont que quelques-unes des nouveautés de cette édition. Découvrez le programme exhaustif des inédits 2024 sur : fetedesloges.fr
Ouverture du dimanche au jeudi de 15h à minuit ; les vendredis, samedis, jours fériés et veilles de fête de 14h à 1h. Entrée gratuite, prix selon les attractions. Ouverture de l'Allée des Cuisines tous les jours dès 12h.

Du 29 juin au 18 août de 13h30 à 23h45, un petit train (3€/personne l'aller simple, payant à partir de 4 ans), effectuera des rotations entre le château et la Fête des Loges, sauf le vendredi 28 juin où le premier départ s'effectuera à 18h.

Été sportif au Bel-Air

Du 6 juillet au 4 août se tiendra Bel Air Plage, le programme d'activités estivales organisé par le centre socio-culturel La Soucoupe. Cette 15^e édition aura pour thème les *Jeux Olympiques 2024*, afin de fêter le rendez-vous sportif ultime de cet été. Du lundi au dimanche, de 15h à 19h30, enfillez vos gants pour pratiquer la boxe thaï, ou participez à des rencontres collectives. Pour les moins sportifs, pas d'inquiétude : des activités manuelles, artistiques ou encore culinaires seront aussi proposées. Des excursions, gratuites pour certaines, dans des lieux de loisirs auront également lieu régulièrement.

Pendant toute la durée de l'événement, des espaces variés (détente, transats, espace 0-6 ans, jeux de société, mini-ludothèque, buvette, vente de repas, pop-corn pendant les cinémas en plein air, tables de pique-nique, terrain de sport) seront accessibles.

Pour les sorties 6-10 ans et 11-17 ans, renseignements et inscriptions auprès des animateurs. Pour les sorties familles, inscriptions du lundi au mercredi à l'accueil de Bel Air Plage. Les places feront l'objet d'un tirage au sort en cas de forte affluence.

Culture

SAINT-GERMAIN

P.7



La CLEF :

CE QUI VOUS ATTEND À LA RENTRÉE !



Carte concerts, pensez-y !

En adhérant à La CLEF, vous bénéficiez du tarif le plus bas sur l'ensemble des concerts, ainsi que d'invitations régulières.

N'attendez pas, inscrivez-vous sur laclef.asso.fr

La CLEF, c'est bien sûr de multiples cours et ateliers, mais c'est aussi l'un des 8 lieux « Musiques actuelles » labellisés par le Ministère de la Culture dans la région !

Chaque année, se succèdent artistes professionnels et amateurs, de renom ou en devenir, dans tous les styles musicaux et pour toutes les générations, y compris pour le jeune public.

Alors que la saison s'achève avec des concerts en plein air (*lire page suivante*), voici un aperçu de ce qui vous attend dès la rentrée.

La saison démarrera avec la 4^e édition du festival Saint-Germain en Live (26-29 septembre), coréalisée avec le Théâtre Alexandre-Dumas (TAD). La CLEF recevra B.B. Jacques, qui a conquis une place à part dans le rap français, puis, en clôture, la lumineuse

China Moses, qui marie à merveille jazz, soul et blues.

D'autres grands noms seront au programme d'ici à décembre : le légendaire bassiste Richard Bona (le 12 octobre, un concert extrêmement attendu après deux reports l'an passé !), les emblématiques Jamaïcains Chezidek et U-Brown (18 novembre) ou encore les inclassables Britanniques d'Asian Dub Foundation (6 décembre), de retour sur scène pour une tournée anniversaire (30 ans !) qui s'annonce bouillante.

Notons aussi la venue de Mudhoney (3 octobre), le groupe phare de la scène alternative de Seattle qui a défini les codes du grunge avant même Nirvana !

Côté jeunes pousses et découvertes, rendez-vous à l'automne avec, notamment, les prometteuses

Nochka & Jeanne Bonjour (pop), les impétueux Lysystrata et You Said Strange (indie rock), les jeunes Liégeois Moji & Sboy (rap), la très engagée Théa (emo-core) et les Américains Nat Myers (blues) et Becca Stevens (pop, folk, jazz).

Enfin, la collaboration entre La CLEF et le TAD sera à nouveau à l'honneur, d'abord avec le concert du Nigérien Seun Kuti, le 5 décembre (*notre photo*) qui a repris le flambeau de son père Fela, génial inventeur de l'afrobeat au début des 70's, puis avec le retour de Camille en mars.

Programme complet et billetterie sur laclef.asso.fr

LES ÉTOILES DU CLASSIQUE ENCORE TROIS JOURS DE CONCERTS !

Festival solidaire et généreux, placé cette année sous le parrainage de Jean-Jacques Kantorow, *Les Étoiles du classique* (jusqu'au 30 juin) a aussi pour objectif de permettre au jeune public d'apprécier la musique classique. Dans cette perspective, et dans le cadre d'un important programme de sensibilisation à la musique organisé en milieu scolaire pendant plusieurs mois, 1 000 jeunes peu habitués aux salles de concerts sont invités à cette édition 2024, ainsi que 100 enfants autistes et leurs accompagnateurs, à deux concerts qui leur sont réservés.

Dès le mois d'avril, l'association a proposé une action de médiation dans quarante classes du Département. Au cours de ces séances interactives d'une heure, des notions sur la musique classique, sur les instruments de musique et les œuvres interprétées pendant les concerts du festival, ont été présentées par des vidéos et des extraits musicaux aux enfants afin de les préparer à écouter et mieux apprécier les concerts.

À L'HÔPITAL AUSSI

Les Étoiles du classique interviennent également en milieu hospitalier. Des mini-concerts (violon, violoncelle, clarinette, flûte) sont offerts à 100 enfants, soit en chambres individuelles soit en petits groupes, au Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) et au Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie. Ces récitals sont donnés par de jeunes talents, tous issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) et qui se produiront au Festival.

Un autre axe d'intervention du Festival auprès des jeunes concerne les enfants atteints de troubles neurologiques tel l'autisme. Comme pour les élèves des écoles élémentaires, ces jeunes ont été préparés, avec l'aide des équipes d'encadrants, aux spectacles auxquels ils assisteront. Des documents d'aide ont été fournis pour leur faire ressentir les sensations musicales et le bien-être qu'elles apportent.

LES PROCHAINS CONCERTS

- **Vendredi 28 juin, à 19h** : Four saxes in Paris – *Voyage aux Amériques* (Milhaud, Piazzolla, Nazaret, Armstrong, Cervantes, Cohen, Di Bacco).
À 21h : soirée concertos (Bach, Haydn, Mendelssohn, Vivaldi), avec l'Orchestre de Chambre des *Étoiles du classique*.
- **Samedi 29 juin, à 15h**, dans le Domaine national : *C'est la fête Monsieur Saint-Saëns*. Concert famille, présenté par Gabrielle Oliveira Guyon.
À 20h45 : concert symphonique (Strauss, Bruch, Rachmaninov, Tchaikovsky, Gershwin), avec l'Orchestre symphonique des *Étoiles du classique*, dirigé par Julien Leroy et présenté par François-Xavier Szymczak.
- **Dimanche 30 juin, à 15h30**, en l'église Saint-Germain : *Les Voix du chœur* (Haendel, Pergolesi), avec la Maîtrise des demoiselles de la Légion d'honneur, dirigée par Boris Mychajliszyn.
À 18h, dans le Domaine national : 1001 Nuits du jazz – *Hollywood et les grandes comédies musicales* (Legrand, Bernstein, Chaplin, Styne, Weil), présentées par Johan Farjot.



À 20h45 : grand concert symphonique de clôture (Weber, Brahms, Mozart, Mercadante, Vivaldi, Rimski-Korsakov, Verdi, Bizet, Offenbach, Rachmaninov, Saint-Saëns, Chostakovitch), avec l'Orchestre symphonique des *Étoiles du classique*, dirigé par Nicolas Chalvin et présenté par Clément Rochefort.

Toutes les informations sur :
lesetoilesduclassique.fr

La CLEF en plein air !

- **Dimanche 30 juin à 16h** dans le parc de La CLEF (46, rue de Mareil). Concert de STL (afro pop caribéenne), jeune artiste d'origine guadeloupéenne qui navigue entre sonorités afro-caribéennes, pop urbaine et R'n'B. Concert dans le cadre des *Boucles en musique*, qui propose un parcours en vélo ponctué d'étapes musicales !
- **Samedi 6 juillet à 16h30** au Kiosque du Domaine national. Concert de Zarchä (chanson ska punk balkano-latine), La CLEF et la Ville vous proposent un cocktail musical festif et ultra-vitaminé pour finir la saison, dans le cadre exceptionnel du Parc du Château.



Réservation obligatoire au 01 30 87 21 65 ou sur contact@crd-saintgermainenlaye.fr

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Rendez-vous au Conservatoire (3, rue du Maréchal-Joffre) jusqu'au 29 juin du lundi au samedi de 14h à 20h et le mercredi et samedi de 9h à 13h. À partir du 1^{er} juillet : du lundi au vendredi de 13h à 17h. Fermeture du 20 juillet au 25 août inclus. Informations sur : culture.saintgermainenlaye.fr. Contact : 01 30 87 21 65 et contact@crd-saintgermainenlaye.fr

Par le Conservatoire

- **Vendredi 5 juillet, à 19h**, dans le jardin du Conservatoire (3, rue du Maréchal-Joffre) : concert apéro jazz par les professeurs de jazz du conservatoire Jérôme Rateau (piano), Jean-Baptiste Tandé (guitare), Maurizio Congiu (contrebasse), Alban Anselme (batterie). Avec la participation du Cercle œnologique de Fourqueux. Une contribution sera demandée pour certaines boissons.
- **Samedi 6 juillet, à 17h**, salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès-de-Montardat) : spectacle des élèves d'art dramatique (cycles 1 et 2) – adaptation de *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco, par Tommaso Simioni.

Concerts d'orgue de l'été

Les samedis des mois de juillet et d'août, neuf concerts d'orgue (avec libre participation), se tiendront en l'église Saint-Germain, à 17h.

- **Le 6 juillet** : Vanessa Reginot, de l'église Saint-Louis de Villemomble.
- **Le 13 juillet** : Lionel Coulon, de la cathédrale de Rouen, accompagné d'Anne Coulon (flûte), professeur en région rouennaise.

Prochaines dates dans l'édition du 12 juillet.

ADHÉSIONS AU THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS

Dévoilée mardi 4 juin, la programmation 2024/2025 du Théâtre Alexandre-Dumas promet une saison variée et pour tous les publics (*lire Le JSG 849*). Vous pouvez d'ores et déjà devenir adhérent et réserver vos places via ce QR code ou sur tad.saintgermainenlaye.fr/1456/billetterie/adhesion.htm. Devenir adhérent vous permet d'acheter des places à tarifs réduits à tout moment de la saison.



La brochure de la nouvelle saison est disponible au format digital sur tad.saintgermainenlaye.fr et au format papier aux accueils des bâtiments administratifs.

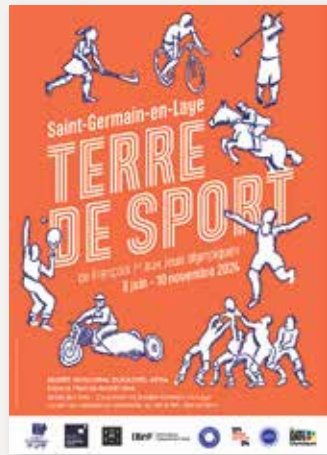


Musée Ducastel-Vera (rue Henri-IV)

Le musée... sportivement !

Avez-vous déjà eu envie de manier le fleuret ? De vous essayer au mini-tennis ? De voir à quoi ressemble un vélocipède du XIX^e siècle ou le Grand bi de près ? Le musée municipal Ducastel-Vera, le Tennis Club des Loges, le Cercle d'escrime de Saint-Germain et l'association des Vélocipédistes vous invitent à vivre le sport le temps d'un après-midi au Jardin des Arts. Pour tous ceux qui veulent toucher pour comprendre, faire pour apprendre et s'amuser en famille ou entre amis.

(Re)découvrez le musée par des visites guidées gratuites, relevez le défi du livret-jeu de l'exposition pour être couronné d'olivier, libérez votre palette dans des coloriages et rejoignez le tableau d'honneur en créant le maillot de votre équipe.



Rendez-vous le samedi 6 juillet de 14h à 18h, au cœur du Jardin des Arts pour vous retrouver autour du sport, de l'art... et de douceurs proposées par le Café des Arts.

Entrée libre, sans inscription. Renseignements au 01 30 87 20 75 ou musee.municipal@saintgermainenlaye.fr

SAINT-GERMAIN EN LIVE,
RÉSERVEZ VOS PLACES !

Du 26 au 29 septembre, pour sa 4^e édition, le Festival creuse son sillon en Île-de-France pour devenir une référence.

Cette année, Stephan Eicher, Ariana Vafadari, Pierre de Maere, China Moses et B.B. Jacques seront les têtes d'affiches d'une programmation toujours éclectique et ambitieuse. Co-construit par le Théâtre Alexandre-Dumas et La CLEF, Saint-Germain en Live convie l'ensemble des acteurs du territoire à participer à ces quatre jours de fête musicale.

Concerts, scènes éphémères, animations dans l'espace public, dans les bars... ne manquez pas ce rendez-vous et réservez vos places sur www.saintgermainenlive.fr



DANS LES MÉDIATHÈQUES

- **Samedi 29 juin, à 15h** à la médiathèque Marc-Ferro : Suivez le guide *L'Olympisme, une invention moderne, un héritage antique*, par Emmanuelle Loizeau, docteure en Histoire de l'art et conférencière nationale. Dans le cadre de la programmation culturelle des JO et des JOP de 2024, l'exposition (actuellement au musée du Louvre jusqu'au 16 septembre), montre comment, au nom du sport, l'alliance des disciplines scientifiques (philologie, histoire, histoire de l'art, archéologie) a réussi à créer cet événement mondial.
- **Samedi 29 juin, de 17h à 18h*** : conférence *Une heure, une œuvre : Les cyclistes de Fernand Léger* par Emmanuelle Loizeau, docteure en Histoire de l'art et conférencière nationale.
- **Mercredi 3 juillet, à 11h** à la médiathèque George-Sand et **à 16h** à la médiathèque Marc-Ferro : *La Chaise bleue et autres histoires*, de Claude Boujon, par Zoé Blangez, du Théâtre de la vallée.

Une chaise, c'est magique. On peut la transformer en traîneau à chiens, en voiture de pompiers, en ambulance,



en voiture de course, en hélicoptère, en avion, en tout ce qui roule et vole... et tout ce qui flotte aussi. Claude Boujon

a l'art de rendre avec finesse et justesse les sentiments et émotions de ses personnages, Escarville, Chaboudo, la Fée au long nez, Verdurette, Pierre et Toutou...

La comédienne Zoé Blangez leur donne vie et rend hommage à l'imagination enfantine qui voit dans tout ce qui l'entoure une source de jeu et d'amusement. Dès 4 ans. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

- **Samedi 6 juillet à 15h30*** : conférence *Une heure, une œuvre* sur Camille Claudel. **À 17h**, *Une heure, une œuvre* sur la Villa Savoye.
- **Les samedis 6, 13 et 20 juillet, à 11h**, au Jardin des Arts : relaxation. Venez vous détendre sur un transat pour une expérience des plus apaisantes. En compagnie de la sophrologue Martine Hirel, vous découvrirez différentes techniques de relaxation permettant d'approprier votre stress et gérer vos émotions. L'atelier se tiendra en intérieur en cas d'intempéries ou de fortes chaleurs. Durée : 1h. Adultes. Gratuit sur inscription.

- **Mercredi 10 juillet, à 15h**, à la médiathèque Marc-Ferro et **mardi 16 juillet, à 15h**, à la médiathèque George-Sand : *Il était un jeu*, en partenariat avec l'Agasec. Que vous soyez connaisseurs ou débutants, petits ou grands, en famille ou entre amis, seul ou en groupe, venez découvrir le monde merveilleux des jeux. Public familial, dès 3 ans. Durée 2h. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

**Médiathèque George-Sand (rue de l'Aurore).
Médiathèque Marc-Ferro (Jardin des Arts).**

Plus d'infos sur : mediatheques.saintgermainenlaye.fr

***Ces conférences sont à réserver sur micro.folie@saintgermainenlaye.fr**

La violoncelliste Claire Oppert faite Chevalier dans l'ordre national du Mérite

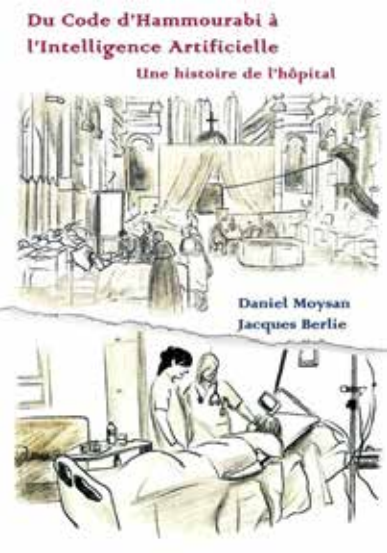
Le courage, le dévouement et le service aux autres, telles sont les valeurs de cette distinction – la plus importante après la Légion d'honneur – qui a été remise à la musicienne, vendredi 14 juin, à l'hôtel de ville, par Philippe Étienne, ancien ambassadeur de France aux États-Unis, en présence d'Arnaud Pericard. Violoncelliste de talent, Claire Oppert est aussi « musicienne soignante », formule qu'elle préfère à « musicothérapeute », travaillant notamment avec des patients en soins palliatifs et des enfants autistes. Elle a développé une méthode unique utilisant le pouvoir de la musique pour améliorer la qualité de vie des patients, afin de diminuer leur douleur et leur anxiété, qu'elle a exposée dans son magnifique livre *Le Pansement Schubert*, paru en 2020 aux éditions Denoël.

Pour en savoir plus sur cette approche novatrice, reconnue et saluée dans le milieu médical et musical, retrouvez les articles qui lui ont été consacrés dans les éditions du 12 juin 2020 et du 24 mars 2023 du *Journal de Saint-Germain*.

Par La Soucoupe

Le Club Créateur de La Soucoupe expose ses œuvres jusqu'au 14 août au centre administratif (86/88, rue Léon-Désoyer), le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; samedi de 9h à 12h30. Contact : 01 39 10 75 90 / 06 60 93 61 46 Mail : contact@lasoucoupe.fr

Du Code d'Hammourabi à l'Intelligence Artificielle. Une histoire de l'hôpital, de Jacques Berlie et Daniel Moysan. Éditions Books on Demand.



Le docteur Jacques Berlie, épidémiologiste, oncologue, statisticien et maire-adjoint chargé de la Culture à Saint-Germain de 1989 à 2008, vient de publier *Du Code d'Hammourabi à l'Intelligence Artificielle. Une histoire de l'hôpital*, en collaboration avec Daniel Moysan. Cet ancien maire de Crozon, ex-praticien de la gestion administrative hospitalière et inspecteur au Service Santé des Armées (SSA), a fait appel au docteur pour apporter à l'ouvrage sa caution scientifique. Écrit dans un style fluide, le livre, dont le docteur Berlie se déclare « très fier », se lit comme un roman. Il part de l'élaboration vers -1700, par le roi de Babylone Hammourabi, de l'un des premiers textes de loi connus relatifs à l'exercice de la médecine. Puis il retrace toute l'histoire de la structure hospitalière, en passant par les Égyptiens, les Grecs, les Romains ou encore les Arabes. Philippe Goût, écrivain passionné par Saint-Germain, a recommandé aux auteurs de faire appel à la société d'auto-édition Books on Demand (BoD) pour éditer le livre. Grâce à l'impression à la demande, les librairies passent commande en fonction du nombre d'exemplaires voulus par les lecteurs. Vous pouvez également vous procurer l'ouvrage directement auprès de BoD.

Disponible via ce QR code



À la Micro-Folie (place des Rotondes)

- **Samedi 29 juin, à 10h30 :** spectacle petite enfance par la compagnie L'Éclaboussée.
- **Mardi 9, jeudi 11 et vendredi 12 juillet, de 10h à 12h :** stage de danse *Les Yeux fermés*. La danseuse Fabienne Haustant fait découvrir la danse avec un bandeau sur les yeux. Dès 8 ans. Adultes et familles bienvenus.
- **Mercredi 10 juillet, de 10h à 12h :** atelier écharpe de supporter avec Zefabtruck (technique utilisée : le flocage). Pour les 6-8 ans.
- **Samedi 13 juillet, à 14h30 :** spectacle *En avant toute ! Haut les cœurs !* par la compagnie Myriam Dooge (théâtre de récit, danse et vidéo sur les figures féminines).
À 16 h : atelier familial de portés (techniques simples et amusantes pour apprendre à se transporter en famille). Tout public dès 5 ans.

Ces animations sont gratuites et sur inscription à micro.folie@saintgermainenlaye.fr

ET AUSSI...

« Souvent, dans le sport et les compétitions, on ne retient que les photos finales, avec la médaille ou la coupe. Mais ça ne représente que quelques instants dans la vie d'un sportif de haut niveau. J'ai voulu montrer leur quotidien, à l'approche de Paris 2024 », expliquait récemment Thomas Proisy au JSG* pour présenter son exposition *L'Année d'avant*. Présentée au mois d'avril à l'espace Pierre-Delanoë, à Fourqueux, et désormais visible à la Micro-Folie (du mercredi 3 au mardi 23 juillet), elle retrace plus d'une année au long de laquelle le photographe saint-germanoïse a accompagné des athlètes paralympiques français dans leur préparation pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Du dépassement de soi à l'innovation technologique, l'exposition *L'Année d'avant* immerge le spectateur dans le monde de ces athlètes hors du commun. Vous aurez une nouvelle occasion de voir cette exposition à la fin de l'été, puisqu'elle investira le centre administratif du 26 août au 16 septembre ! Ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

*Lire Le JSG 846.

KARATÉ, BASKET, COURSE DANS TOUTE SA



Un trophée est la consécration ultime convoitée par les clubs, la récompense qui met un terme à une saison riche en efforts, en stress et en investissement. Et à Saint-Germain, les équipes ne sont pas en reste. Au dojo de karaté de l'AK78, on se satisfait d'un « bilan très positif pour le club », dicit son président Fabrice Berquez. Pour cause, l'AK78 termine avec : un champion de France (Oscar Henry, senior – 68 kg light) et une vice-championne de France (Louise Morel, senior – 63 kg light) en karaté full contact, mais aussi trois médaillés d'or à la Jade Cup de Chantilly (Gabriel Benzaken, cadet – 70 kg ; Antoine Hernu-Sfer, junior – 85 kg ; Aurèle Dumont, junior – 75 kg). Aurèle finit également vice-champion de l'Open international

light contact. Alice, Sandra et Gaëtane terminent secondes de l'Open de body karaté des Yvelines. Le club compte également un collège de ceintures noires ainsi que quatre diplômés Instructeurs Fédéraux (Cecile Malengrez, Karine Granier, Brice Nival, Jean-Yves Razafimandimby). De nombreux succès permis grâce à la politique de développement d'activités et de formations du club impulsée par son fondateur Philippe Pivert, décédé en 2016. L'académie a aussi inauguré une section de Kobudo d'Okinawa (art martial se pratiquant avec des armes) en septembre dernier. Une section Aïto self défense verra le jour à la rentrée. Le JSG y reviendra dans l'une de ses prochaines éditions.

Initiation de taiji à l'institut Notre-Dame



Le 6 juin, à l'occasion de la journée internationale du taiji quan, les élèves de 3° E de l'institut Notre-Dame se sont essayés à cet art martial chinois réputé pour ses bienfaits sur la santé. Ils ont eu la chance d'y être initiés par Victor Zhang, professeur de taiji mondialement reconnu, enseignant au centre culturel de Chine à Paris.

À PIED, NAGE... LE SPORT SAINT-GERMANOIS SPLendeur

À l'aube des vacances estivales, la saison sportive se clôt pleine de succès pour les clubs de la cité royale qui ont particulièrement brillé cette année. Retour sur quelques performances marquantes.

TOUJOURS PLUS HAUT

En sports collectifs, Saint-Germain a pu compter sur son équipe de basket. Avec une série de 14 victoires consécutives, une qualification en demi-finale de la coupe des Yvelines et une 2^e place de pré-régionale, les féminines du TUESG Basket impressionnent et terminent l'année avec un palmarès plus qu'encourageant pour la saison prochaine, devenant les grandes favorites au titre et à la montée. « *L'équipe intègre régulièrement des jeunes filles saint-germanoises présentes au club depuis les jeunes catégories, ce qui pérennise et valorise notre section féminine* », assure le coach Toufik Moukrim.



À QUELQUES KILOMÈTRES DE LÀ...

Une marée de coureurs déterminés venus de Saint-Germain et d'ailleurs ont déferlé dans les allées du parc du château, le 9 juin. La 43^e édition de la foulée royale a battu son plein... et son record de participants !



1 500 coureurs ont porté le dossard jusqu'à la ligne d'arrivée. Parmi eux, quatre licenciés du club des Foulées de Saint-Germain ont terminé sur le podium : Smaïn Ghazi (3^e du 5 km), Jean-Baptiste De Percin (3^e du 5 km minimes), Matéo Lecomte (gagnant du 5 km minimes) et Léa Bonte (gagnante femme du 5 km). Cette traditionnelle course aux différents parcours (1,5 km pour les plus jeunes, 5 km et 10 km) représente l'aboutissement de la saison pour les athlètes, et témoigne

de la progression et des efforts fournis par chacun, tout au long de l'année. En constante recherche de performances, le club envisage de développer son école d'athlétisme. Un podium 100% saint-germanoïse lors des prochaines éditions en vue ?

LA PALME D'OR REVIENT À L'ASG !

Côté sports aquatiques, les Saint-Germanois de l'ASG-Palmes (Aqua dôme Saint-Germain) ont disputé les championnats de France de nage en eau libre avec palmes (bipalmes et monopalmes), les 1^{er} et 2 juin à Saint-Avertin (Indre-et-Loire). Après deux jours de compétition entre les 350 nageurs issus de 60 clubs, les rives du Cher ont vu cinq des onze nageurs de l'ASG-Palmes récompensés : Nelly Seznec (médaillon d'argent 3 000 m surface) ;

Jean-Claude Paul (médaillon d'or 3 000 m bipalmes) ; Nelly Seznec, Virginie Bourdier Perret, Jean-Philippe Roques et Hervé Fremont (médaillon d'argent relais 4x1 000 m).

Le JSG félicite les clubs et ses licenciés ayant tous contribué au rayonnement sportif de la ville, et espère plus d'exploits à ajouter dans ses colonnes. À l'année prochaine !



Le 7 septembre, retrouvez les sports individuels et collectifs sur la place du Marché-Neuf lors du Grand forum des associations.

LE STADE GEORGES-LEFÈVRE EN TRÊVE... OLYMPIQUE

Camp d'entraînement de Team GB et ParalympicsGB du 8 juillet au 7 septembre, le stade Georges-Lefèvre verra certains de ses accès fermés et bon nombre d'infrastructures occupées durant la période estivale. Focus sur les changements à prévoir pour les adhérents.

Le compte à rebours est lancé ! Le 8 juillet, Saint-Germain accueillera les délégations olympique et paralympique britanniques pendant deux mois dans différentes infrastructures, dont le stade Georges-Lefèvre. *Quid des adhérents aux différents clubs souhaitant continuer de pratiquer ?* Seule l'entrée située au niveau des courts de tennis, 3, avenue Kennedy (à droite du restaurant Cazaudehore), restera accessible aux horaires d'ouverture du stade*. Pour entrer, les adhérents devront présenter leur licence, et venir groupés pour ceux pratiquant les sports collectifs. Le terrain synthétique n°2 sans vestiaires, sera la seule pelouse à disposition des associations sur les six terrains du complexe sportif. Côté restauration, Le Saint-Germain Club

House, placé au cœur du stade, restera ouvert sur l'ensemble de la période et invite les clients à réserver au 01 39 58 34 47.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES JO ET JOP

Pour leur part, les quelque 300 membres (athlètes et staff) de la délégation britannique occuperont les terrains, mais aussi : la piste d'athlétisme, les aires de saut en longueur, les aires de lancer et les sautoirs à la perche. Le complexe de tennis couvert sera quant à lui transformé en salle de préparation de haut niveau pour les sportifs. Une véritable ruche dotée d'infrastructures optimales, bâtie pour butiner les médailles.

*Du lundi au vendredi, de 8h à 22h et le weekend, de 8h à 20h.



Pendant les JO, le stade Georges-Lefèvre sera accessible au 3, avenue Kennedy.



Le 13 juin, au Manège Royal, Arnaud Pericard, Sylvie Habert-Dupuis, première adjointe chargée de l'Éducation, de la Jeunesse et des Relations internationales et conseillère régionale, et Sandrine Lair, directrice académique des Yvelines, ont inauguré l'exposition des travaux des élèves des écoles (de la petite section au CM2) des Yvelines. Une présentation élaborée dans le cadre du projet départemental Arts plastiques *Ces Olympiques objets*.



Lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin pour la France Libre, un hommage a été rendu au lieutenant-colonel René Gatissou, suivi d'un dépôt de gerbe à l'hôtel de ville en présence d'Arnaud Pericard, Jehan-Éric Winckler, sous-préfet, Marta de Cidrac, sénatrice des Yvelines et conseillère municipale, le colonel Denis Morel, Sylvie Habert-Dupuis, Bernard Lapeyrere, délégué des Yvelines de la Fondation de la France Libre, des représentants des associations patriotiques locales, les CMJ, CMC et CML et de nombreux élus.

Union pour Saint-Germain / Fourqueux

Protégeons la démocratie

Les prochaines élections législatives vont être un moment crucial pour notre démocratie. Elles vont déterminer la composition de l'Assemblée nationale et l'orientation politique du pays pour les années à venir. La crise politique actuelle, marquée par une désaffection envers les partis traditionnels et une montée des mouvements populistes, interroge profondément notre modèle démocratique. Faible participation électorale, fragmentation politique, défiance envers les parlementaires, en sont les symptômes. Les Français expriment leur frustration face à un système perçu comme éloigné de leurs préoccupations. Ce contexte nourrit de multiples tentations dont celle des extrêmes qui promettent des décisions plus proches des attentes citoyennes. Les électeurs y trouveront-ils la réponse à leur désir de réappropriation du pouvoir politique ?

Le défi du futur gouvernement sera de réconcilier les aspirations des citoyens à une participation plus directe aux décisions politiques, tout en maintenant une gouvernance efficace et stable.

Les mécanismes de démocratie participative que nous avons mis en place dans notre ville depuis plusieurs années ont permis ce rapprochement entre les habitants et les élus. L'échelon local est en effet davantage adapté à la mise en place de relations plus fortes entre la société civile et les pouvoirs publics. Nous l'avons d'ailleurs démontré sur le projet Zéro Carbone ou le budget participatif. Ces démarches rencontrent l'adhésion car elles renforcent la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne.

La crise actuelle doit être une opportunité pour repenser et revitaliser notre démocratie. Elle ne doit pas conduire à une instabilité politique qui pourrait la mettre en danger et remettre en cause les valeurs de notre République.

Le droit de vote est une liberté chèrement gagnée, il mérite, encore aujourd'hui, d'être honoré.

Arnaud Pericard,
Maire de Saint-Germain-en-Laye,
Conseiller départemental des Yvelines

Saint-Germain écologique et solidaire

Le Nouveau Front populaire : la bonne voie

Face au péril que constituerait une majorité même relative du Rassemblement national à l'Assemblée nationale, face à l'échec de la politique économique, budgétaire, fiscale et sociale d'Emmanuel Macron, une seule issue : créer les conditions d'un changement de nature à redonner l'espoir aux Françaises et aux Français. Ce changement passe par la confiance que le peuple décidera de donner le 30 juin et 7 juillet au Nouveau Front populaire constitué par l'ensemble des partis de la gauche. Cette union, riche de sa diversité prouve que notre pays peut ainsi retrouver son unité. L'État devra être l'acteur d'une planification économique soutenable en orientant les investissements vers les grandes priorités que sont la souveraineté industrielle, l'aménagement du territoire et les choix écologiques. Il s'agira aussi de répondre à une urgence qui consiste à retisser le modèle social en abrogeant les réformes antisociales telles que celles proposées récemment concernant le chômage, la retraite et l'accueil aux migrants. Il faudra aussi développer les réseaux publics en ce qui concerne les besoins en matière de santé, d'éducation, de recherche, de sport, de culture et de protection des populations les plus fragiles. Le dispositif qui en découle pourrait être « axé » sur trois données essentielles : agir pour le pouvoir d'achat, préserver le climat et le vivant, et enfin restaurer les services publics. Après avoir procédé à ces ruptures avec les politiques actuelles, il faudra œuvrer à une juste répartition de la rémunération du travail au regard du capital, à restaurer l'ISF et à taxer les super profits, l'objectif à atteindre étant de changer la vie des Français dans tous les domaines. Pour cela, lors du prochain scrutin, la seule voie sociale pour sortir de cette crise politique c'est de faire le bon choix en votant pour le Nouveau Front populaire.

Vos élus de gauche : **Blandine Rhoné,**
Jocelyn Jean-Baptiste, Alicia Castiglieo

Unis pour agir Saint-Germain / Fourqueux

[Texte non parvenu]

Audace pour Saint-Germain

Soins, commerces : le spectre de la ville-dortoir

L'offre de soins se raréfie à Saint-Germain-en-Laye. Notre ville s'enorgueillit à juste titre de compter une forte proportion d'enfants et d'adolescents. On n'y trouve pourtant plus que six pédiatres. Les médecins généralistes – et donc les médecins traitants – manquent aussi, de même que les infirmières libérales et les équipes mobiles de soins. La cherté des loyers saint-germanoïses est un obstacle à l'installation de nouveaux praticiens.

L'offre de commerces de proximité demeure elle aussi un problème à Saint-Germain. Pour les habitants des quartiers Schnapper et du Pontel, il s'agit d'avantage de commerces « d'éloignement » que « de proximité » !

Les chaînes remplacent progressivement les indépendants. Quant au centre-ville, il connaît toujours des locaux commerciaux vacants alors que notre commune était réputée préservée de cette évolution nationale.

Or comme le disent les commerçants, les centres-villes ont de l'avenir, mais à condition d'y faciliter l'accès. Bref, tout le contraire de ce qui a été fait ces dernières années. Alors que le nouveau plan de circulation se fait toujours attendre, vous nous interpellez en effet sur la limitation de la vitesse à 20 km/h en cœur de ville. Pourquoi pas 10 km/h, disent ironiquement certains d'entre vous ? Avec les embouteillages, il est de toute façon impossible d'atteindre les 30 km/h, répondent avec malice les autres ! Eh bien, cette décision idéologique n'a été précédée d'aucun débat au conseil municipal.

Notre ville n'aurait rien perdu de son attractivité commerciale, clame haut et fort la majorité municipale. La dernière fois, c'était dans le numéro précédent du « Journal de Saint-Germain », distribué au moment où la locomotive des galeries Saint-Germain fermait définitivement ses portes.

Aïe, la réalité est toujours plus forte que les incantations...

Didier Rouxel & Luc Le Garsmeur
audacepoursaintgermain@gmail.com

NAISSANCES

Leïth Seif Quijano
Lucien Choisy
Lazare Burgelin
Jeanne D'Haillecourt Guibereau
Jed Jabbou Rejeb
Noah Bellanger
Charlie Luther Baron
Philippine Geliot

Kotoha Yasunaga
Clotilde Bernier
Dina Djoudi
Léo Chave
Lyne Nejari
Martin Bouillennec
Philippine Vial
Margot Roquoplo
Alissa Makarov
Evan Li

DÉCÈS

Maurice Plotchenko
Henri Wagner
Michel Papion
Paule Asfaux, née Boeuf
Michèle Schmidt, née Moracchini
Germaine Merlin, née Laine
Huguette Belorgey, née Besagni
Anne Balança
Incarnita Martinez
Guy Bourda
Jean-Richard Solvet
Robert Tessier
Rachid Bouketta
Roland Lindas
Béatrice Plazanet, née Nantua
Alain Troussier
Bruno Péchon
André Verdier
Gisèle Lechevallier, née Gros
Laurent Léger
Simone Hamon, née Lebrun
Touda Nazih
Denis Saint Araïlle
Bernard Renoncourt
Jacqueline Willm, née Thomann
Colette Vanovermeire, née Karr
Jean Scalla
Michel Labbé
Michel Barette
Bruno Le Buan
Anne-Marie Linée, née Simon

Michel Plante
Hippolyte Scalabre
Nicole Fléchelles, née Dubost
Jean-Louis Lambert
Ingrid Frank, née Mückeley
Gilbert Gournet
Jean-Claude Dejouhanet
Raymonde Faroux
Bruno Rochet
Sandra Molina, née Deruer
Horst Frank
André Vignal
Bernadette Lemoine, née Petit
Christine Ferbus
Jean-Pierre Paquet
Marie-Paule Spenner
Marie-Luise Kirsch, née Becker
Philippe Watrin
Marie-Paule Aveneau de la Grancière
Henri Beaumont
Geneviève Plot
Paulette Leblanc, née Dupré
Monique Poncelet
Urban Dahlgren
Françoise d'Anselme, née Lissac
Odette Petit-Jouvet, née Neil
Alain Guillou
Clémentine Siega, née Baudet
Jacqueline Brunet, née Mercier
Janine Schembri, née Gaudiani
Jacques Sircoulon
Ousmane Diallo
Maureen Pizzuto, née Pepin

MARIAGES



Samedi 20 avril • Par William Petrovic
Madjda Dadi & Alan Plumer



Samedi 27 avril • Par Arnaud Pericard
Elena Ryndina & Olivier Le Moullac



Samedi 27 avril • Par Arnaud Pericard
Camille Ormancey & Victor Arnoux



Jeudi 2 mai • Par Mark Venus
Elise Carpentier & Gabriel Zerbib



Samedi 11 mai • Par William Petrovic
Véronique Sadoul & Joël Mary



Samedi 25 mai • Par Arnaud Pericard
Sophie Nicolas & Frédérick Basset



Nicole Rommeru, professeure de mathématiques au lycée international et violoniste accomplie, s'est éteinte le 3 mai, à l'âge de 77 ans. Installée dans la cité royale dès 1977, elle était très engagée dans la vie du lycée. Sociable et dévouée, elle avait noué de profondes amitiés avec les professeurs des sections étrangères, et s'impliquait activement dans la réussite des élèves. Ouverte sur le monde, elle était éprise de culture grecque dont elle parlait la langue. Plus que passionnée par la musique, elle avait dédié une grande partie de sa vie à deux orchestres : ceux de Marly-le-Roi et de Saint-Germain (elle était vice-présidente de l'association de ce dernier depuis 2021). L'ouvrant aux solistes professionnels et aux amateurs, la violoniste avait contribué à son essor. Cet ensemble lui dédiera d'ailleurs sa saison 2024-2025.



Le 28 février, Kankou Diane, étudiante en commerce et membre du club TUESG Basket-Ball, nous a quittés à l'âge de 19 ans. Elle adorait ce sport, et entraînait parfois les plus jeunes. Ambitieuse et énergique, elle faisait aussi du babysitting, aidait ses proches et voulait créer son propre commerce. Par sa nature altruiste, fiable, souriante et bienveillante, elle avait à cœur de faire plaisir aux autres. Amatrice de voyages, elle s'était rendue à Barcelone et rêvait de visiter les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Arabie saoudite et le Maroc. Un hommage lui a été rendu le 15 juin au gymnase des Lavandières avec la mise en pot d'un olivier, en présence d'Arnaud Pericard et Marie Aguinet, maire-adjointe chargée des Sports. La Kankou Basket Académie a aussi été inaugurée pour transmettre son engagement aux jeunes basketteurs.

AU SERVICE DU PATRIMOINE DE LA VILLE

Carine Legrand est chargée de protection de l'environnement urbain au sein du service urbanisme de la Ville. Le JSG vous emmène à la découverte de cette fonction indispensable.

Depuis le 15 mars, le service urbanisme de la Ville peut compter sur le savoir-faire d'une chargée de protection de l'environnement urbain. Architecte de formation, Carine Legrand est la première à assurer cette fonction à Saint-Germain. Son rôle consiste à veiller sur l'intégrité du patrimoine, en sensibilisant à l'obligation et à l'importance des autorisations d'urbanisme et du respect de l'environnement urbain et architectural.

UN TRAVAIL DE TERRAIN

Ses missions s'exercent essentiellement sur le terrain et abordent deux axes principaux. « *Le premier concerne les infractions dans leur généralité, affirme Carine Legrand. C'est-à-dire les travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation délivrée par le service urbanisme.* » Cela requiert de visiter les chantiers, pour la plupart concentrés en centre-ville, afin de constater leur avancement. « *Je relève aussi les désordres touchant les bâtiments et les murs de clôture, dans le but de signaler leur mauvaise condition et la nécessité de les rénover.* » Carine Legrand travaille conjointement avec le service juridique de la Ville. De fait, elle se charge de prendre

« **C'est un nouveau poste qui répond aux enjeux actuels.** »

« *Le service urbanisme veille à être au plus proche des administrés en leur rendant visite, ce qui se révèle efficace pour faire avancer les dossiers.* »

PROTÉGER NOTRE HÉRITAGE URBAIN

Alors que Saint-Germain prend à cœur la sauvegarde de son patrimoine, comme en témoigne la mise à l'étude du périmètre de son Site Patrimonial Remarquable (lire

Le JSG 846), la fonction de chargée de protection de l'environnement urbain apparaît essentielle. « *C'est un nouveau poste qui répond aux enjeux actuels, souligne Carine Legrand. La mission du service urbanisme ne s'arrête pas à la délivrance de l'autorisation. Il est nécessaire d'être sur le terrain pour observer la situation des travaux et répondre aux éventuelles interrogations des administrés.* »

La fonction a d'ailleurs fait ses preuves dans d'autres grandes villes connues pour l'importance de leur patrimoine, telles Versailles ou Bayonne. « *Nous avons mené des discussions avec mes homologues dans ces villes afin de bénéficier de leur vision, ce qui s'est avéré utile* », assure Carine Legrand. Le consensus général est que ce poste est jugé très efficace pour assurer la protection du patrimoine local. Or, c'est la valeur de celui-ci qui a encouragé la nouvelle chargée de protection de l'environnement urbain à œuvrer dans la cité royale : « *Elle présente de nombreuses qualités, notamment son riche héritage historique et urbain. Pour moi qui suis passionnée de patrimoine depuis toujours, celui de Saint-Germain m'a naturellement attirée.* »

Démarchage frauduleux : ATTENTION !

Certaines entreprises trompent la confiance des commerçants saint-germanoises en leur proposant de faux démarchages, qui s'avèrent être des arnaques. Elles se font notamment passer pour des commerciaux rattachés à des collectivités locales ou des organismes publics, tels *Le Journal de Saint-Germain (JSG)*.

Sous cette fausse identité, les entreprises responsables de l'arnaque contactent les annonceurs et prétendent qu'une erreur s'est glissée dans leur contrat d'insertion publicitaire, concernant son renouvellement automatique. Sous le prétexte de régulariser ce contrat, ils transmettent alors un faux bon de commande que la cible doit signer et renvoyer. L'arnaque est particulièrement perverse, car la signature engage non seulement le versement d'un acompte, mais aussi le paiement intégral des prestations indiquées, qui sont souvent facturées au tarif le plus élevé. Le montant réel à payer peut donc être beaucoup plus élevé que ce que le client croit dépenser.

Notez que, dans le cas du JSG, le démarchage se pratique directement en présentiel auprès des annonceurs. En outre, aucun acompte n'est demandé, le paiement n'étant acté qu'après la parution de la publicité dans le journal.

Le JSG appelle donc ses clients et tous les commerçants de Saint-Germain à la vigilance, afin de ne pas entrer dans le jeu de ces démarcheurs frauduleux. Pour vous en prémunir, vérifiez l'identité des personnes et des entreprises qui prennent contact avec vous. Dans le cas du JSG comme de tout service rattaché à la Ville, ne faites confiance qu'à une adresse mail professionnelle se terminant par *saintgermainenlaye.fr*. Veillez également aux incohérences possibles entre le bon de commande, les conditions générales de vente et les informations communiquées par le faux démarcheur.

LES COMMERCES EN FÊTE

Le 29 juin, CAP SGL (l'association des Commerces, de l'Artisanat et des Professionnels de Saint-Germain-en-Laye) organise la Fête du Commerce. Les enseignes souhaitant participer se procurent des fleurs auprès de l'association. Pour chaque achat effectué chez un commerçant partenaire, une fleur vous sera ainsi offerte. De quoi remplir votre panier et l'orner d'un beau bouquet en complément. Des animations diverses auront également lieu dans toute la ville :

- **De 10h30 à 11h30 : animation bulles de savon géantes et sculptures de ballons sur la place du Vieux-Marché ;**
- **De 11h30 à 12h30 : animation bulles de savon géantes et sculptures de ballons à l'angle de la rue du Vieil Abreuvoir et de la rue des Coches ;**
- **De 15h à 18h : groupe de musique africain déambulant dans l'hyper-centre, ainsi que chariot de barbe à papa et stand de jardinage sur la place du Marché-Neuf.**



CAP SGL change de bureau

Lors de son dernier conseil d'administration, le 6 mars, CAP SGL s'est dotée d'un nouveau bureau. Pauline Ménage, trésorière du précédent et créatrice de la boutique Durable, a été élue au poste de présidente pour une durée d'un an. Elle pourra compter sur l'expertise d'Audrey Richer, Jérôme Andreau, Lidia Cheng et des membres du conseil d'administration représentés par Frédéric Lubszynski et Carine Acra, pour mener à bien les projets de CAP SGL, soutenus par une cinquantaine d'adhérents. En 2024, l'association souhaite améliorer la communication interne, faire rayonner la richesse de son offre, renforcer et enrichir les animations qu'elle organise (Fête du Commerce, Halloween, Noël). Le tout en proposant une nouvelle dynamique, qui comprend la signature par les commerçants d'une charte, ainsi qu'un engagement redoublé des membres du conseil d'administration de l'association.

SOUTENONS NOS COMMERCES !

Face à la conjoncture économique actuelle, les commerces doivent, avec le soutien de la Ville, s'adapter pour retrouver un fort dynamisme.

INTERVIEW. ÉRIC JOUSSE, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU COMMERCE ET À L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE



En quoi Saint-Germain est-elle une ville de commerces ?

Éric Jousse. Les commerces sont l'un de nos poumons. On en compte près de 800.

Sans eux, notre ville n'aurait pas le même visage. Pour pouvoir leur apporter notre aide, nous devons tous prendre conscience que la crise économique n'a pas de frontières. La baisse de la consommation constatée depuis quelque temps est un phénomène national qui risque de perdurer, et auquel nous allons devoir faire face ensemble.

Quelles sont ces difficultés ?

É. J. L'inflation, la baisse du pouvoir d'achat et les nouvelles manières de consommer (recrudescence des achats en ligne et des produits de seconde main). Le pouvoir d'achat des Français a baissé ces dernières années. Les commerçants subissent directement cette fragilisation du pouvoir d'achat. Leur inquiétude est légitime, et la responsabilité partagée.

la mise en place d'une offre diversifiée et l'installation d'enseignes encore peu implantées à Saint-Germain, notamment de sport et de textile, et à favoriser l'implantation de commerces qualitatifs à l'image de notre ville.

Comment se passe l'installation des commerces ?

É. J. Dans l'idéal, les commerçants souhaitant s'installer à Saint-Germain devraient systématiquement s'orienter vers la mairie pour présenter leur projet. Les services municipaux apportent conseils et expertise sur le marché, la concurrence, les besoins et les règles à respecter pour s'implanter. Malheureusement, encore trop peu de porteurs de projet viennent nous voir avant de se lancer. Cela génère parfois des désagréments tels l'allongement des délais de traitement d'autorisations de travaux, lorsque ceux-ci ne sont pas conformes à la réglementation, ou des rappels à l'ordre sur certaines devantures qui ne respectent pas nos nomenclatures. Nous sommes très vigilants dans ce domaine car l'attractivité de la ville est en jeu. Au-delà des questions d'urbanisme, l'esthétique et l'homogénéité des devantures sont une de nos préoccupations principales. Les nouveaux commerces doivent prendre en

commerces est l'affaire de tous. S'ils viennent à fermer leur boutique, les propriétaires seront eux aussi en difficulté.

DES SOLUTIONS À TROUVER

Quels sont alors les objectifs économiques de la Ville ?

É. J. Nous devons trouver des moyens de créer du flux avec des enseignes locomotives. Pour cela, nous menons des pourparlers avec des bailleurs afin d'attirer certaines d'entre elles. Nous devons également nous adapter aux nouvelles attentes des consommateurs et à la diversité des pouvoirs d'achat, vivre avec notre temps, innover. Services et élus sont très actifs. Sur tous les fronts et en recherche constante de nouvelles solutions de soutien, la Ville était par exemple présente à la Franchise Expo de Paris cette année. Concernant le Passage Saint-Germain, nous réfléchissons aux solutions pour augmenter ses flux par l'introduction de *mass-markets* [NDLR, grandes surfaces multi-produits] compétitifs, capables de toucher les jeunes avec des produits de bonne facture à petits prix. L'étude qui a été menée a montré que 60 à 80 % des gens qui consomment à Saint-Germain sont extérieurs à la ville. Notre nombre d'acheteurs potentiels s'élève ainsi à 330 000, soit 140 000 ménages.

Cette clientèle représente un intérêt pour la ville.

É. J. Cela nous permet en effet d'imaginer l'arrivée de nouveaux commerces en lieu et place des locaux vacants. La première chose que l'on voit dans une ville, c'est son urbanisme. Or, nous veillons sur notre Site Patrimonial Remarquable et avons terminé un grand pan de notre projet d'embellissement du cœur de ville. Nous pouvons aussi compter sur six gros événements annuels : Noël, le Marché européen, les Fêtes luziennes, Saint-Germain en Live,

Halloween et un événement encore en réflexion, propre à Saint-Germain, en association avec les commerces pour marquer l'histoire de la ville et la dynamiser. Il est très important de nous démarquer avec des plans de communication annuels pour faire de la publicité à nos commerces. Nous envisageons plusieurs outils : la visite d'influenceurs à Saint-Germain, des partenariats presse pour toucher des consommateurs en dehors de notre département, une grande campagne de communication à laquelle les commerçants volontaires pourront participer. Sans oublier nos efforts d'écoute quotidienne sur le terrain, dont font partie les petits déjeuners avec Arnaud Pericard, ainsi que la Fête du Commerce que nous soutenons. Il est important aussi de rappeler que, depuis la mise en place de mesures de gratuité au parking Centre-Château, sa fréquentation a considérablement augmenté, sans pour autant diminuer celle des autres parkings, dynamisant ainsi le centre-ville.

Le dynamisme du commerce local est donc l'affaire de tous ?

É. J. En effet, la Ville ne peut pas le porter seule. Chacun a sa part de responsabilité. Les clients décident de ce qu'ils consomment et doivent aussi comprendre l'importance de soutenir le commerce local. Les commerçants doivent s'adapter aux nouveaux modes de consommation et de communication, en étant par exemple présents sur les réseaux sociaux. Je suis heureux de constater qu'ils sont de plus en plus nombreux à vouloir participer aux animations et événements organisés par la Ville. Je compte sur une mobilisation encore plus forte avec l'aide de l'association des commerçants (CAP SGL) et de sa nouvelle présidente, Pauline Ménage. Les porteurs de projets sont les bienvenus ! Le parcours est long et semé d'embûches, mais il y a de l'espoir, car la Ville a les yeux rivés sur ses commerces.

Les entrepreneurs de la Ville et des environs et plusieurs élus se sont réunis pour un moment de rencontre convivial



Mercredi 19 juin, Béatrice Bruneau-Latouche, présidente de l'association Saint-Germain Entreprises, les a conviés à un cocktail de bienvenue suivi d'un dîner-buffet au restaurant de l'hôtel Cazaudehore. Arnaud Pericard, Natalia Pouzyreff, députée des Yvelines, Maurice Solignac, maire-adjoint chargé des Finances, Paul Joly, maire-adjoint chargé du Logement, de l'Inclusion et de la Ville de demain, Mark Venus, maire-adjoint chargé des Activités économiques, Éric Jousse, conseiller municipal délégué au Commerce et à l'Attractivité territoriale, Guillaume Cairou, président de la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines, et d'autres élus ont pris part à cette traditionnelle soirée, qui fait suite à l'assemblée générale de fin d'année de l'association.



Nous devons trouver des moyens de créer du flux avec nos enseignes.

Comment l'expliquer ?

É. J. L'habitude de consommer *via* Internet s'est installée au sein des foyers, surtout depuis le Covid. La proportion d'acheteurs en ligne est de 72 % à Saint-Germain, contre 69 % à l'échelle nationale. De plus, les prix en magasin sont souvent plus élevés. Cela s'explique également par la duplication de certains commerces qui ne prennent pas garde à la concurrence et s'installent sans véritable projet économique. Enfin, les montants de loyers sont élevés. Le prix annuel moyen du mètre carré à Saint-Germain est de 564 €. En Île-de-France, seuls six arrondissements de Paris proposent un mètre carré plus cher.

CONSEILS ET EXPERTISE

Comment la Ville adapte-t-elle son offre commerciale ?

É. J. Notre politique consiste à accompagner

compte ces éléments afin de s'intégrer de façon harmonieuse à notre patrimoine et au centre-ville, qui est en secteur sauvegardé.

Que dire alors de votre marge de manœuvre ?

É. J. Elle est faible, en réalité. Les enseignes peuvent s'installer librement, même lorsque la Ville n'y est pas favorable. De même, nous n'avons aucun pouvoir sur les loyers. Chaque propriétaire est libre d'en fixer le montant. La Ville a d'ailleurs mené une étude pour bien maîtriser ces éléments de contexte et en particulier les prix de loyers pratiqués, ce qui nous a conduits à établir un dialogue avec les propriétaires pour les sensibiliser à cette problématique et aider certains commerces en difficulté à se faire entendre. Certains propriétaires ont d'ailleurs été particulièrement compréhensifs pendant la crise du Covid. Le dynamisme de nos



Plus de **6 000 m²**
d'espaces dédiés au sport et à la culture